50 Année - N° 3559. Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 15 Janvier 1938

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et à l'Agence de publicité CHIMOT, 3, rue d'Ambroise, PARIS, 2e *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

LA SITUATION

Le début de la nouvelle année est marquée par une reprise de la course aux armements.

L'historien impartial, qui étudiera notre époque dans un siècle sera certainement amené à comparer les années 1910-1914 aux années 1934-1938. Il ne comprendra pas qu'après la douloureuse expérience de la « guerre qui ne paie pas » mais qui tue dix-millions d'hommes et en mutile vingt, 15 ans après, l'Europe, rentre à nouveau dans le cycle infernal de la course aux armements, à tel point que le monde dépense actuellement un milliard de francs par jour pour la guerre !

L'Italie, dont la réserve d'or ne dépasse pas quatre milliards de lires, va mettre en chantier 2 cuirassés de 35.000 tonnes, 12 croiseurs et un grand nombre de sous-marins. De son côté le Reich, qui depuis 3 ans a porté tous ses efforts sur les fameux « cuirassés de poche » et sur les sous-marins, annonce qu'il va également renforcer son programme naval.

En réponse à ces efforts de l'axe Rome-Berlin-Tokio en vue de s'assurer la maitrise de la mer, la Grande-Bretagne, qui avait décidé l'an dernier de consacrer 150 milliards de francs à son réarmement, va construire des cuirassés de plus de 50.000 tonnes...

Qui est maitre de la mer, est maître de la terre... Napoléon dut méditer cette vérité au lendemain de Trafalgar, et le Japon le sait si bien que son ministre de l'intérieur peut se permettre un langage provoquant à l'égard des nations blanches sans que celles-ci réagissent. Et pour la première fois dans l'histoire, une partie de la race blanche trahit la mission millénaire de sa civilisation et se range délibérément aux côtés du Nippon qui a l'ambition de chasser les Blancs d'Asie, et, qui sait, même de conquérir l'Europe...

Effrayés, les Etats-Unis renforcent, eux aussi, leur marine, leur armée et leur aviation.

Tous les budgets sont en déficit, cependant que — ô ironie — M. Van Zeeland poursuit son enquête internationale sur les possibilités de paix économique !

Malgré cette politique de réarmement — poudre sèche et épée éguisée — les nations les plus fières tolèrent des défis répétés au droit des gens : destruction de la cannonnière « Panay », piraterie en Méditerranée, propagande italienne antifrançaise dans notre Afrique du Nord et jusque dans les journaux italiens paraissant à Paris.

Il semble que nous assistons à une chute verticale de la notion de patriotisme, ou plutôt à l'asservissement de ce noble sentiment aux puissants intérêts des trusts, qui ne voient dans toutes ces frictions diplomatiques que l'occasion, ici et là, de grossir leurs bénéfices grâce à cette course aux armements que nous évoquons plus haut.

La notion d'Etat disparait, de l'Etat tel que le bâtirent Henri IV, Richelieu, la Convention et Napoléon

De 1933 à 1936 nous vendons en même temps du matériel de guerre à la Chine et au Japon, et en 1937 la plus grosse part de notre minerai de fer du Bassin de Briay est allée chez Krupp ! Le Cartel de l'Acier (E. I. A.) confirme ainsi son souverain mépris des rivalités entre axes et sa pérennité dans la poursuite de ses profits. Il est vrai, que dans le même temps, Etats-Unis et Russie rouge vendent leur pétrole au Japon en guerre contre la Chine, et les Allemands du matériel de guerre à la Chine en lutte contre leur allié, le Japon.

Le monde à l'envers ?

Que non !

A la vérité, les gouvernements, même ceux qui se prétendent forts, n'apparaissent plus que comme des jouets entre les mains des trusts, dont les intérêts particuliers l'emportent sur les intérêts nationaux.

D. - R.

Le véritable sentiment des ouvriers Français

Rien de plus significatif que les évènements de ces derniers jours.

Partout où la classe ouvrière a pu se prononcer librement au scrutin secret, son vote a apporté des décisions différentes de celles qui étaient enregistrées dans les meetings. Ainsi a pris fin notamment le conflit des usines Goodrich.

Par ailleurs on a pu voir dans bien des cas une majorité de non grévistes essayer de deloger une minorité d'agitateurs qui occupaient les locaux des entreprises.

Visiblement la classe ouvrière est lasse de cette agitation ; visiblement elle s'efforce d'echapper à l'emprise de certains meneurs. Mais d'où viennent ces meneurs ? pour le compte de qui agissent-ils ? Il y a là un problème qu'on devrait élucider.

Et de toutes façons si certains sont à la solde d'organisation adversaire de la France, il y a des lois il y a même des règlements de police qui devraient permettre de faire cesser leurs manœuvres.

Aussi bien voit-on même en dehors de chez nous les grands partis ouvriers sérieux s'inquiéter, se demander où va la France. C'est le grand journal travailliste anglais, le *Daily Hérald*, qui donnait il y a peu de jours cet avertissement : « Le droit de grève est dans tous les pays une sauvegarde fondamentale contre l'injustice sociale, mais comme tous les autres droits il doit être employé avec le sentiment des responsabilités. Une épidémie de grèves que le public regarde comme injustifiables fait du mal à la fois à la démocratie et au socialisme. L'opinion publique s'en fatigue et se laisse glisser vers la réaction ».

Ainsi donc il apparaît nettement que les véritables exploiteurs de la classe ouvrière, ceux qui abusent d'elle, ceux qui desservent ses vrais intérêts, ce sont ces meneurs qui déclenchent des grèves sans raison et qui ne travaillent certes pas pour la démocratie française.

Finira-t-on par s'en apercevoir chez nous ? Et réagira-t-on comme il se doit ?

HAN RYNER

Ce six janvier, Han Ryner décédait, en son domicile, à Paris. Encore un vieil ami de moins ici-bas, une mémoire de plus à bénir. Henri Ner, pour ceux de Sisteron, fut et restera une noble figure de ce temps, le type de l'homme libre, de l'esprit de grande culture, du penseur et de l'apôtre. Ce dernier mot parait impropre, car individualiste comme moi-même, il se voulut seul, sans intention d'école et de disciples, estimant que chacun doit se réaliser qu'il ne peut exister de véritable société que par l'éducation de l'individu.

En cela nous partagions la même pitié du troupeau, le même dédain de l'embrigadement, le même mépris des partis, la même commisération des *pauperes spiritu*, se laissant abuser par les plats politiciens. On va selon sa conscience et non à la suite de mauvais bergers. Le : *Vœ soli* ne convient qu'aux faibles.

Vers 1900, je rencontrai Han Ryner à Paris ; du coup nous nous liâmes de fidèle amitié, jamais démentie, toujours de plus ardente ferveur. Nous nous retrouvions souvent à déjeuner ou à dîner, place Saint-Michel ; pour arpenter ensuite dix fois, le boulevard discutant, échangeant des idées. Il me lisait les pages prêtes à l'édition, m'en demandait avis ; ou bien nous nous amusions du spectacle des passants. C'était l'heureuse époque de la vie insouciante et facile, celle qui ne reviendra pas, sauf à retour de bon sens, à libération des esclaves, hélas, multipliés et se prêtant à toutes les chaines. Nous rêvions d'une civilisation, où tout être se comporterait sans entraves et vivrait sa part d'idéal. Nous parlions de bonté, d'indulgence, d'espoirs et ne soupçonnions pas la ruée actuelle vers la barbarie, pire de toutes, celle des faux progrès au seul regard de la bête.

On se rencontrait aux vacances à Sisteron et c'étaient de longues, inoubliables promenades, rappelant celles des philosophes grecs. Puis à la rentrée des haltes à la terrasse d'un café, où nous attendaient Roumieux qui se consolait des « directes » du rat-de-cave, à taquiner la muse ; Marneffe, autre original de qualité, chez qui nous finissions le jour, l'écoutant, en virtuose, nous enchanter de son violon.

Que d'anecdotes à conter ! — et des plus singulières — Nous les réservons pour bientôt.

Henri Ner nous venait d'Algérie. Il fut maitre d'études au Collège de Sisteron. Lors du terrible choléra de 1884, qui tant multipliait les victimes, il partit, avec un magnifique courage soigner les malheureux atteints des Omergues, ne cessa de leur prodiguer soins et consolations, sans souci de la fatigue, ni de la contagion. On le cita justement à la reconnaissance publique et le ministre de l'Instruction lui décerna... les palmes académiques ! Il ne noua pas le ruban violet à sa boutonnière.

Il épousa Mlle Ferrary, plus tard propriétaire de l'hôtel Vassail, aujourd'hui disparu, sorte de monument historique à cause de la halte qu'y fit Napoléon en 1815, au retour de l'Ile d'Elbe.

Sisteron le conquit et il lui garda particulière affection. Son premier livre, *Le Crime d'Obéir*, (ne vous effrayez pas du titre) est un hommage à Paul Arène, qu'il aimait beaucoup et une satire aussi contre les félibres de parade qui se réunissaient au Café Voltaire, face à l'Odéon. Il situe à Sisteron son curieux roman-apologue : *L'homme Fourmi*, le sous-préfet en étant le héros.

Puisque j'ai prononcé le mot de félibre, apprenez que notre bon philosophe connaissait à fond le provençal. C'est lui, et non Alphonse Daudet, qui traduisit en français *Vido d'Enfant*, de Batisto Bonnet, comme, ne cessons de le répéter le meilleur des *Lettres de mon Moulin* est de Paul Arène.

Henri Ner collaborait à plusieurs journaux et revues, déjà tout aux idées qu'il ne cessa de développer. L'histoire du félibrige, inscrit comme un des premiers incidents majeurs l'apparition du *Catéchisme républicain* de Félix Gras, surnommé « Lou Rouge, » — *L'Aioli* proteste et contre-protestent Jean Monné, Jean Doc et Ner ; celui-ci dans *Le Dimanche* de Marseille. Cela nous valut un des quatrains de Frédéric Mistral sur le savon Mikado : le voici :

Per avé mes lou nas en aquéu nis de bourlo
La malantié de Ner (ya, mein herr) destimbourlo
Dous felibre d'elei, Jan Mouné, mé Jan Do ;
Laveu lei, noum dé léi, au saboun Mikado. (1)

Batailleur, le jeune maitre d'études se plaisait à défendre ce qu'il estimait juste, sans parti-pris. Cependant qui l'eut crû, sa nature comme ses inclinations le voulurent un épris de réflexion, de longues méditations souvent aux heures rares de loisirs, il partait à travers champs, s'appuyait à un figuier ; ou bien allait s'asseoir sur le solitaire Mollard, en compagnie des sages antiques. Pour lui seule la sagesse était science sans déception « male science » puisque de conscience selon le mot de Rabelais.

On l'élut prince des conteurs ; de fait il excellait en ce genre entre tous, charmant et délicat, mais il fut et restera le philosophe, à la fois humain et social, plus et mieux que cela peut être.

Le principal de son œuvre (et ce sont quarante volumes, cinquante brochures) appartient à la philosophie non rénovée, mais coutumée ou plutot reprise au regard de l'évolution et de l'incivilisation.

Entre temps, en guise de répit, il se complait à des ouvrages divers, sans abandonner son cénacle d'illustres de toutes les époques.

Les Véritables Entretiens de Socrate, Les voyages de Psychodore, Chrétiens et Philosophes, lui font prendre repos à : *La Tour des Peuples*, où personne ne l'a fait remarquer, il prédit la télévision. Il se délecte après : *Le Fils du Silence*, à spirituellement camper l'éloquent : *Bouche d'or patron des pacifistes* ; comme en sorte de suite à son *Cinquième Evangile*, ce chef d'œuvre ; il abordera chapitre historique autour de Jeanne d'Arc, avec *Chère Pucelle de France*.

Il ajoute aux *Paraboles Cyniques*, les *songes perdus* et les *Crépuscules* — *Les Surhommes* parus, il part avec *L'Ingénieux Hidalgo Cervantés*, puis ayant interrogé *Le Sphinx Rouge*, il aborde l'étude, chère entre toutes, de *L'Individualisme dans l'Antiquité*, reprise de son traité sur *Le subjectivisme*. *Le Père Diogène* bien situé, le voilà se délassant auprès de *La sagesse qui rit*, ou reprenant route avec *L'aventurier d'amour*.

Je viens de citer quelques titres de sa riche librairie ; composant un catalogue. Je n'insisterai pas sur Han Ryner, critique subtil et mordant, redoutable polémiste, non sans regretter qu'il supprimat certains volumes de sa bibliographie tels *Le massacre des Amazones*, et *Prostitués*, où il prend de vert, les femmes écrivains sans talent et les écrivains hommes sans pudeur du métier des lettres.

Ces lignes, jetées dans l'émotion de la triste nouvelle ne sont qu'un premier et modeste hommage à celui, qui m'envoyant chacun de ses livres, les dédicaçait par ces simples mots résumant tout : *Ton Vieil Ami, Han Ryner*.

Je fus m'incliner devant cet ami, ce véritable ami ; le revoir une dernière fois sur son lit de mort. Il reposait dans une auréole de sérénité ; sa barbe de patriarche étalée, semblant encore et toujours scruter son âme et se replier sur la sagesse.

Je le saluai pour Paul Arène qu'il rejoint au paradis des purs esprits, et pour Sisteron, dont le souvenir ne le quitta point. Puisse Sisteron glorifier ce nom, le nom d'un homme d'exception, de haute intelligence et de grand cœur.

Emile ROUX-PARASSAC.

(1) Je ne traduis pas, tant pis pour ceux qui ont renié la langue maternelle, celle du pays. Voir mon étude : *Frédéric Mistral, rédacteur publicitaire*. Paris 1937.

LE MINISTERE

Au moment de mettre sous presse la T. S. F. nous apprend que le ministère est démissionnaire par suite du retrait des ministres socialistes S. F. I. O. motivé par la déclaration de M. Chautemps sur le contrôle des changes.

© VILLE DE SISTERON

Conte du Sisteron-Journal

Le rendez-vous

C'était dans une chambre d'hôtel, à la tapisserie fanée, qui donnait sur un horizon de toits barré par la montagne verte.

Elle, elle était assise dans un fauteuil grenat, et lui, à ses genoux, lui tenait les mains et la contemplait. Elle était rose de la marche rapide qui l'avait amenée là et, aussi, de la grande émotion qu'elle éprouvait à se sentir dans l'intimité qui précède l'abandon avec l'homme choisi...

Oh ! leur histoire était toute simple : ils s'étaient connus du temps qu'elle était jeune fille et ils s'étaient aimés plus qu'ils ne le croyaient, mais d'un amour sans liaison aucune d'autant plus puissant peut-être qu'il avait été plus contenu. Puis les circonstances les avaient séparés et elle s'était mariée. Mariage bien banal que, seule, la fougue de sa jeunesse pouvait expliquer.

Et maintenant, le hasard aidant un peu, ils s'étaient revus et elle avait appris ce qu'il avait souffert, lui, de la savoir liée à un autre. Elle en avait été bouleversée et comme, de plus, elle était revenue de bien des choses, elle avait accepté l'idée de ce rendez-vous, spontanément, et ce n'est que pour l'indispensable forme qu'elle avait opposé des «mais» et des «si».

Oh ! oui, de toute son âme elle était venue et sans remords aucun. C'était mal sans doute du point de vue strictement moral, mais elle s'absolvait elle-même sans hésitation. Elle étaient comme presque toutes les femmes: elle suivait son cœur.

Et voilà qu'à présent, dans ce silence, peu à peu les minutes d'autrefois ressuscitaient, se pressaient comme des papillons lumineux. Ils se rappelaient tout, près, près l'un de l'autre, et lui s'était mis doucement à la dégrafer, découvrant pour la première fois les épaules blanches, la gorge douce et ferme... Elle lui souriait comme sourient toutes les amantes, avec un regard qui contient, en même temps que l'éclat de l'amour, de la tendresse maternelle.

Et voilà qu'elle avait vu, soudain, passer dans son œil à lui une flamme, un éclair sauvage, si bien qu'elle avait poussé un cri. Et elle avait dit aussitôt :

— Qu'as-tu donc, mon ami ?

Il avait répondu, d'une voix blanche :

— Rien... Ce n'est rien...

— Mais si, dis-le moi... Il le faut! avait-elle insisté !

— Eh bien, avait-il avoué la tête basse, en découvrant ta poitrine, je me suis mis à songer brusquement que sur cette chair une autre tête que la mienne s'est posée...

— Ah ! de la jalousie ! avait-elle dit.

— Oui, quelque chose d'affreux... En un clin d'œil j'ai imaginé toutes vos caresses...

Sa voix devenait âpre :

— J'ai songé qu'à ces moments-là, moi, je n'existais pas, je n'existais plus pour toi...

— Oh, ce passé !

— Oui, oui, mais ce passé a été tu ne peux pas le nier ! Et tu l'as voulu, ce passé-là ! Evidemment, maintenant que lassée de cet homme tu t'offres...

— Mais, mon chéri, toi je t'ai toujours porté dans mon cœur comme quelqu'un d'unique, d'exceptionnel...

— Ah !... Et tu abandonnais ton corps à ce mari que tu avais accepté et même voulu.

Il ricanait, debout maintenant :

— Oui, oui... à moi le rêve, à lui la réalité !

Tout pâle, il était là, pendant qu'instinctivement elle s'était revêtue.

Et il avait dit, d'une voix terriblement douloureuse et un peu rauque:

— C'est impossible, ce que nous avions rêvé,... impossible ! Entre nous, vois-tu, il y a l'Autre à présent

Et il avait ouvert la fenêtre pour respirer. Dans son désarroi il étouffait. Et tandis que, le dos tourné, il était accoudé à la barre d'appui, elle l'avait regardé longuement et, les larmes aux yeux, elle s'était approché de lui. Elle avait posé une main douce sur l'épaule de son ami, de son unique ami, elle en était sure. Et comme, dans un tressaillement de tout son être, il se retournait, elle lui avait dit :

— Regarde mes yeux. Regarde-les bien. Ne sont-ils plus les memes ? Ne sont-ils plus comme dans le temps ?

Et câline de toute sa féminité, elle s'apuyait à lui, enveloppante.

Et lui, le front barré d'une profonde ride :

— Non, tes yeux ont changé... Maintenant ils savent... et ils savent par l'Autre.

Elle avait reculé, les bras ballants. Lui l'avait regardée longuement, la mort dans les yeux, puis il avait fait un pas vers la porte.

Et ils s'étaient séparés plein de désespoir.

Les cœurs blessés ont leurs raisons...

9 juillet 1937.

Georges GEMINARD.

(1) Je déclare, une fois pour toutes, que je n'ai pas l'inconvenance de puiser mes sujets de contes dans la vie privée des lecteurs de *Sisteron-Journal*. Mais, ceci dit pour éviter certains malentendus, ma liberté littéraire demeure entière.

GEORGES GEMINARD.

Les joies du foyer !

Je propose, par ces grands froids
De consulter de préférence
Ce programme qui, je le crois,
Apparaîtra de circonstance.

Tout en attendant Messidor
Regardons s'ébattre la Muse
Du dénommé Hugo Victor
Dans son drame« Le Froid » s'amuse

Lorsque bat son plein la saison
De la grippe et la pneumonie
Quand la neige est sur la maison
Relisons « Pole et Virginie ».

Quand tout a gelé dès la veille
Il faut chanter dès le matin
Ça c'est Gounod qui le conseille
« Salut à mon premier patin ».

C'est lui qui nous conseille encore,
Quand nos doigts s'enflent, disgracieux
D'entonner d'une voix sonore
« Engelure, Ange radieux ».

Quand le mistral se fait entendre
Dans son réfrigérant solo
Aubert est là pour nous apprendre
Les frasques de « Froid Diavolo ».

Après-dîner quand le froid pique
Du repos soyons partisans ;
Après « Suppé » de la musique,
Celle du « Poêle et Paysan ».

Puis songeant a l'imprudent qui
A son corps défendant patine
Plaquons au piano la divine
« Sérénade de Shubert... ski ».

Notre cheminée flamme éteinte,
Fume t'elle autant que l'Etna ?
Allons y alors d'une plainte
Faites sur l'air de... Ramona.

Si la gerçure déshonore
Quelqu'un de nos membres glacés
N'entonnons pas l'air de « Massé »
Celui qui dit « Ah! gerce encore » !

D'inspiration plus ordinaire
Il est quand même dans le ton
Notre vieux refrain populaire :
«Phare.. idondaine, phare.. idondon».

Et lorsque les tièdes antans
Annonciateurs du Printemps,
Eclairçiront les matins blêmes
Alors récitons le poème :
«Mais où sont les neiges d'antan».

André TERRAT.

Prévisions pour l'année 1938

Il est toujours difficile de faire des prévisions et, cette année, la difficulté est peut-être encore plus grande que les précédentes, tant il se pose de points d'interrogation à l'intérieur et à l'extérieur. Cependant dans le domaine agricole, on peut se risquer à prévoir les projets législatifs qui seront vraisemblablement votés et deviendront les lois. Néanmoins, comme beaucoup d'entre eux dépendent de l'orientation politique et plus encore des moyens financiers dont nous disposons. On peut encore facilement se tromper, car ce n'est pas le tout de légiférer faut-il que les lois puissent s'accorder avec les circonstances économiques sans parler des circonstances internationales.

Les conventions collectives de vente seront discutées au Sénat, à moins que, comme le demande M. Victor Boret, le rapporteur de la question, on fasse une enquête préalable auprès des intéressés, car il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit là d'un changement total dans notre notre économie commerciale. L'indemnité au fermier sortant sera certainement votée ; la propriété culturale le sera également, mais il semble bien que la discussion au Sénat devra entraîner des modifications au projet de loi tel qu'il a été élaboré par la Chambre, sans quoi ce serait le démembrement de certains domaines, ce qui va à l'encontre des recommandations faites par l'enquête sur la production.

Il faut s'attendre à voir déposer sur le bureau de la Chambre des projets de lois sur l'encouragement à la production linière, sur la carte maraîchère, sur la distribution et la vente des engrais. Ce seront là, sans doute, autant d'offices transformant, tout au moins pour les deux premiers, l'organisation professionnelle telle qu'elle se comporte actuellement en organismes d'Etat.

Nous assistons à l'étatisation des différentes branches de notre agriculture et de ses industries annexes. C'est une révolution qui s'accomplit sous nos yeux dans l'ordre économique et atteint tous les domaines de l'activité nationale. Il n'est pas douteux qu'en 1938 elle se poursuivra Cependant, une révolution comporte des étapes ; il lui faut des moments d'arrêt pour qu'elle puisse s'adapter aux mœurs et entrer dans les habitudes. Disons même que les conquêtes du prolétariat ne sont réalisées que lorsqu'elles ont perdu leur caractère révolutionnaire et lorsqu'elles sont acceptées par la nation tout entière. Tant qu'elles ne sont pas ainsi stabilisées, elles peuvent toujours être remises en question par une réaction. Il y va donc de l'intérêt de la démocratie de ne pas trop forcer la note et d'entériner d'abord ses acquisitions.

Il faut prévoir également le contingentement des moulins parmi les réalisations nouvelles de 1938. Ce contingentement a pour but d'en réduire le nombre et la puissance d'écrasement. Cependant, disons tout de suite que les petits moulins de nos campagnes, ceux dont la mouture n'atteint pas 3.000 quintaux par an, sont mis à l'écart de cette disposition. Les autres dépassant cette puissance d'écrasement n'auront plus le droit de se renouveler, c'est à dire, que, s'ils sont vendus, ils seront rachetés par un syndicat rendu obligatoire, qui, après leur destruction, distribuera leur clientèle et leur travail à ceux qui resteront. Mais, pour recueillir l'argent nécessaire à ces opérations, tous les sacs de farine vendus seront frappés d'un droit de 0 fr. 50, devant servir à remplir une caisse dite de compensation.

Il est également prévisible que des allocations familiales seront accordées à tous les agriculteurs, du moins aux petits, ainsi qu'une retraite aux vieillards.

Tels sont les projets que l'année 1938 verra probablement se réaliser. Mais naturellement ces réalisations dépendront, avant tout, des disponibilités d'argent dont disposera l'Etat.

R. de PASSILIE.

(de l'*Agriculture Nouvelle*).

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Mercredi soir, avait lieu dans une salle de la mairie, une réunion extraordinaire de la société sportive bien connue Sisteron-Vélo.

De nombreux sportifs assistaient à cette réunion qui était motivée par la démission collective du bureau. Aussi anciens et nouveaux joueurs sont-ils présents.

A 21 heures, le président sortant M. Pierre Buès ouvre la séance, en remerciant tout d'abord d'être venu aussi nombreux à cette réunion. Il dit que la Société Sisteron-Vélo ne peut plus marcher, ce n'est certes pas au point de vue financier, mais bien par la mauvaise volonté de certains joueurs ; que si les principaux intéressés se désintéressent des sports, il ne voit pas pourquoi les dirigeants persisteraient dans leurs fonctions en constatant que la société non pas progresser, aurait une légère tendance à faire l'inverse et termine en offrant la démission collective du bureau.

Après quelques échanges de vues entre joueurs et dirigeants démissionnaires, on procède ensuite à bulletins secrets à l'élection d'un nouveau bureau. Cette élection se passe dans le calme, et l'ancien bureau, après pointage, est réélu.

En voici la composition :

Président: M. Pierre Buès ;

Vice-présidents : MM. Roman Jean et Bernard Maurice ;

Secrétaires : MM. Lieutier Marcel et Revest Henri ;

Trésoriers : MM. Chautard Armand et Durbesson Léon.

Commission sportive :

MM. Marey Emile, Allègre Maurice, Baret Pierre, Rolland Joseph et Revest Louis.

L'élection finie, M. Pierre Buès adresse ses remerciements au nom de tous ses collaborateurs, pour cette nouvelle marque d'estime.

Il fait part à l'assemblée qu'il veut bien se dévouer, ainsi que tout le bureau à condition toute fois qu'il trouve chez tous les joueurs l'esprit sportif et de discipline.

Les joueurs promettent leur concours pour le bon renom et le bon fonctionnement de la société.

Un vœu est ensuite émis et voté à mains levées. Ce vœu sera adressé à M. le Maire en temps opportun.

Il est ensuite procédé à la formation des équipes ; rendez-vous est donné à tous les joueurs pour la réunion hebdomadaire qui a lieu au siège Café National, 1er étage, tous les mercredis.

La séance est ensuite levée dans l'enthousiasme général aux cris de vive le Sisteron-Vélo.

*

Demain dimanche, sur le terrain de la maisonnette, un grand match de foot-ball, comptant pour le championnat de Provence, aura lieu entre les équipes premières de l'Union Sportive Dignoise et Sisteron-Vélo.

Tous les sportifs que compte Sisteron, auront à cœur de venir voir évoluer une des meilleurs formations des Basses-Alpes, pratiquant un jeu de foot-ball très apprécié.

Quant à Sisteron-Vélo, il présentera une équipe toute reformée, pleine de jeunesse, aidée par quelques anciens.

En lever de rideau, un match amical aura lieu entre les réserves de l'Union Sportive Dignoise et Sisteron-Vélo.

**

Comme pour sanctionner cette première prise de contact entre dirigeants et foot-balleurs, nous annonçons qu'un grand bal sera donné le dimanche 30 janvier, à 21 heures, dans la salle des Variétés avec le précieux concours du Mélodia-Jazz renforcé.

D'ores et déjà nous affirmons que ce bal obtiendra comme son prédécesseur le grand succès de la saison sportive.

Aussi, nous ne pouvons qu'encouarger les demoiselles afin qu'elles préparent leurs belles toilettes, car ce soir-là, la salle des Variétés sera le rendez-vous de tous les sportifs.

D'ailleurs nous reviendrons avec plus de détails sur ce bal, dans notre prochain numéro.

PEDALE SISTERONNAISE

Note pour les Coureurs. — Le soleil ayant fait son apparition tous les coureurs sans exception devront prendre part à la sortie d'entrainement qui aura lieu demain dimanche 16 janvier, départ du siège à 13 heures précises. Chef de file pour ce jour Gomez.

Sté Nationale des Chemins de Fer

Direction Régionale du Sud-Est

MATCH DE RUGBY A 13 FRANCE-AUSTRALIE, AU STADE MUNICIPAL DE MARSEILLE LE 16 JANVIER 1938

A l'occasion du match de Rugby à 13 : France-Australie, qui doit avoir lieu le 16 janvier 1938, au Stade municipal de Marseille, la Société Nationale des chemins de fer délivrera en toutes classes, le 16 janvier 1938, des billets aller et retour à prix réduit (réduction de 50 pour cent sur les prix des billets simples à place entière).

Ces billets utilisables dans tous les trains du service régulier, dans les mêmes conditions que les billets ordinaires, seront délivrés, pour Marseille, le 16 janvier 1938, par toutes les gares situées sur les sections de ligne :

Montélimar à Marseille via Arles et Rognac ;
Le Teil à Pont d'Avignon ;
Sète et Alès à Tarascon ;
Gap à Marseille ;
Menton-Garavan à Toulon exclu ;
Cannes à Grasse ;
Les Arcs à Draguignan ;
La Pauline Hyères aux Salins d'Hyères ;
Carnoules à Rognac via Aix-en-Provence ;
Avignon à Pertuis ;
Orange à l'Isle, Fontaine-d-Vaucluse
Sorgues à Carpentras ;
Cheval-Blanc à Miramas ;
Aubagne à La Barque ;
Salon à La Calade-Eguilles ;
Miramas à Marseille via Port-d-Bouc

Ces billets comporteront une réduction de 50 pour cent sur chacun des trajets simples d'aller et retour (Les enfants de 4 à 10 ans paieront la moitié des prix ainsi fixés).

Ils ne seront valables que pour la journée de demain dimanche et ne comporteront pas la faculté d'arrêt en cours de route.

Le bénéfice de la réduction ne sera définitivement acquis aux titulaires des billets dont il s'agit que tout autant qu'ils auront fait timbrer au stade municipal de Marseille le fichet spécial qui leur sera délivré par la gare de départ, en même temps que les billets.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

ETAT-CIVIL

du 7 au 14 janvier.

PUBLICATION DE MARIAGES

Paul Louis Jean Payan, employé de bureau, demeurant et domicilié à Gap, et Rose Augusta Alice Richaud, modiste, demeurant et domiciliée à Sisteron.

DÉCÈS

Georges Roux, 9 ans, hôpital.

MARIAGES

NAISSANCES

Néant.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La température. — A la tempête succède le calme, c'est à dire qu'aux journées de froidure, de gel et de glace a succédé une température plus douce qui corrige en quelques jours les méfaits des 15 degrés au dessous de zéro que nous avons subis. Aussi aux bonnes heures de la journée les promenades sont fréquentées comme aux grands jours de l'été ; chacun se resaisit et est heureux de cette amélioration atmosphérique.

La fête de demain qui aura lieu au faubourg n'en sera que plus belle, les habitants de ce quartier ensoleillé n'en fêteront que mieux l'inauguration de cette «muraille» qui ne sera pas celle des lamentations, comme en Palestine, mais qui sera celle des réjouissances publiques.

Nos confrères. — Nous apprenons avec plaisir que notre collaborateur Armand Zinsch, de la Société des Gens de Lettres de France et des Ecrivains de Province a été reçu récemment sociétaire des Ecrivains Dauphinois.

Nous adressons à notre collaborateur nos compliments confraternels.

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — Vendredi 7 janvier, ont eu lieu les obsèques de M. Arnaud Gaston, ascendant de la guerre, membre actif de l'Amicale de Sisteron, décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 72 ans.

A la mémoire du défunt, la somme de 50 francs a été versée à la caisse de l'Amicale par son fils, notre camarade Régis Arnaud, ancien combattant, membre de la société.

En acceptant ce don, les membres du conseil d'administration s'associent au deuil de leur camarade et renouvellent aux membres de la famille que ce deuil affligent, leurs sentiments de sincères condoléances.

Coordination des Transports. — Camionnage rural. — Aux termes de l'article II du décret-loi du 31 aout 1937 sur la coordination des transports, les personnes effectuant des transports de camionnage rural sont tenues de souscrire une déclaration. Cette déclaration doit être adressée à la Préfecture, qui en délivre récépissé.

Un décret, du 15 décembre 1937 publié au Journal officiel du 18, a donné la définition du camionnage rural. En principe, pour répondre aux prescription légales, le transporteur doit avoir son centre d'exploitation dans une commune ruurale, c'est-à-dire dans une localité dont la population agglomérée n'excède pas, sauf exception, 2.000 habitants. De plus, la zone d'action du transporteur ne doit pas excéder les limites des communes limitrophes, le transport devant avoir, soit son origine, soit sa destination, dans une commune rurale.

Enfin le véhicule utilisé ne peut excéder une charge utile de 3 tonnes 5.

D'autre part, les particuliers disposant de camions pour leurs propres besoins et résidant dans des communes rurales peuvent être admis, sous certaines conditions, à effectuer des transports de marchandises, pour des tiers, à destination de la gare voisine ou des foires et marchés voisins.

Les transports ainsi définis sont exonérés des taxes instituées par le décret-loi du 8 juillet 1937.

En conséquence, tout entrepreneur de transports de camionnage rural et toute personne ayant l'intention de créer un service nouveau sont tenus de déposer la déclaration prévue, tant pour bénéficier des exemptions fiscales que pour éviter les pénalités prévues par les articles 26 et 28 du décret-loi du 31 aout 1937.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Pro-

Perception de Sisteron. — Les bureaux de la Perception seront fermés tous les lundis matin jusqu'à midi, à l'exception des jours de foire.

Ils seront également fermés tous les samedis après-midi, précédent les jours de foire.

Application de la semaine anglaise.

A LA BAUME

Vous vous rappellez sans doute que voilà quelques années, nous avions réussi, grâce à la magie de la T. S. F. de communiquer avec notre vieux père Saint-Antoine. Et nous l'implorions pour qu'enfin cesse sa colère envers nous, habitants du Faubourg, à seule fin qu'il fasse le nécessaire auprès des autorités de son immense royaume pour que notre fête de Printemps puisse bénéficier d'une belle journée ensoleillée.

Il nous répondit par la voix de *Sisteron-Journal* qu'il ne désarmerait pas tant que nous ne serions pas décidés à revenir aux vieilles traditions d'antan.

Et nous l'avons bien vu, en effet, chaque année, le ciel nous a boudé et arrosé.

Alors nous nous avouons vaincus et sans renoncer à notre fête de printemps, le comité a décidé de fêter la Saint-Antoine comme autrefois.

Venez y tous et toutes, il y aura de la joie et comme nous l'espérons Saint-Antoine viendra avec son petit cochon et pour qu'il n'ait pas froid, et bien, nous en sommes certain, il fera un soleil éclatant.

Les Touristes des Alpes comme toujours seront là et le vin chaud aussi pour leur donner du cœur à « l'ouvrage ».

Et puis cette année le Faubourg déjà si riant et si pittoresque s'est paré d'une belle « muraille » qui a fait de la rue Saint-Tropez, un beau boulevard. Félicitons les artisans de cette réalisation (attendu depuis cinquante ans) — M. Paret, notre maire et conseiller général, M. Jean, ingénieur des P. et C., et enfin M. Michel, entrepreneur et presque faubourien qui a su trouver la main d'œuvre d'élite pour l'exécution de cette œuvre d'art.

Ce sera l'inauguration et le banquet aux pois-chiches, saucisses, etc.. accompagné de chants et d'un bal populaire.

Je vous le dis, se sera comme autrefois, Saint-Antoine sera content et vous aussi d'être venus.

Et comme c'est le « seize », profitez-en et mangez-en.

La retraite du combattant. — Le « Journal Officiel » ayant publié le décert concernant l'augmentation des pensions des Mutilés et Victimes de la guerre, ainsi que de la retraite du combattant, la Confédération Française des anciens combattants et Victimes de la guerre, 68, Chaussée d'Antin, Paris (9e) adresse gratuitement, à tous ceux qui lui en font la demande — contre enveloppe timbrée ou timbre pour la réponse — le texte officiel du décret et tous renseignements complémentaires sur son application.

Il suffit de préciser, dans la demande, s'il s'agit de pension de Mutilé, d'ascendant, de Veuve ou de la retraite du combattant.

Rappelons que l'augmentation votée porte le supplément temporaire de 140 à 145 pour cent, soit une augmentation générale de 6 pour cent à dater du 1er octobre 1937.

Retrait du Permis de conduire. — Après avis de la commission, le Préfet du département des Basses-Alpes a pris, par arrêté, les sanctions suivantes :

1 suspension de 1 mois ;
1 suspension de 15 jours ;
1 suspension de 1 mois avec sursis ;
1 suspension de 15 jours avec sursis ;
1 suspension de 8 jours avec sursis ;
1 retard de 1 an dans la délivrance du permis ;
1 avertissement.

Société du Sou des Ecoles Laïques. — Dons reçus pendant la semaine écoulée : Mme et M. Arnaud, cycles, et Mlle Arnaud Denise : 50 frs. en souvenir de leur père regretté ; M. Bissirier, Inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, 15 frs. ; M. Saury fils, 15 frs.

Le comité remercie vivement tous ces généreux donateurs.

Une nouvelle distribution d'effets a été faite ce qui donne depuis le commencement de la mauvaise saison :

25 chandails ou pull-owers ; 6 paires de souliers ; 4 manteaux ; 12 tabliers ; 2 chemises ; 2 culottes ; 36 béréts et 66 paires de bas ou chaussettes de laine. Au total 153 objets ont été distribués.

Il fait encore bien froid que ceux qui peuvent n'oublient pas l'enfance malheureuse qui, elle, est innocente.

Comité des Loisirs. —

Après la réunion faites dans notre ville par M. Maze, secrétaire du comité National des Loisirs sur cette question le 12 décembre 1937.

Il fut décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu ou il serait fait appel à tous ceux que la question des loisirs intéresse. Nombreux furent ceux et celles qui répondirent à cet appel.

Cette réunion avait pour but la nomination d'une commission provisoire qui aurait pour tâche de mettre debout un comité local des Loisirs à Sisteron.

Président: M. Reynaud Françis,
Vice-présidents : Mme Massot-Devèze et M. Bonnet ;
Secrétaire : M. Gallissian, antiquaire ;
Trésorier : M. Bernard Paul, droguiste ;
Membres : Mme Rousset, directrice E. P. S. ; Mlle Goulin, professeur ; MM. Jourdan Françis ; Chautard Armand ; Saury, retraité ; Izard, chef de musique.

Cette commission s'est réunie le 11 courant à la mairie et a commencé l'étude et l'approbation des statuts de la nouvelle société.

Après une échange de vue générale sur les loisirs d'autrefois et d'aujourd'hui le comité a décidé l'organisation d'une réunion publique ou il fera connaitre ses intentions et les buts qu'il se propose de réaliser.

Voici un abrégé de l'article 2 de ses statuts qui vous donneront tout de suite une idée générale.

Art. II. — Le comité a pour but, l'organisation des loisirs familiaux, industriels et collectifs, par la création de : centres de vacances (congés payés), Voyages, Excursions, spectacles, culture intélectuelle, éducation physique et sports, musées communaux, etc..

Vous voyez que son champ d'action est vaste et on peut même dire illimité.

Le comité fait appel d'ores et déjà à tous ceux et celles que la question des loisirs intéresse et à vrai dire, elle doit intéresser tout le monde.

Le comité s'est mis au travail, à vous de l'aider en y apportant votre adhésion qui est fixée à 5 francs par an, soit chez son trésorier, M. Bernard, droguiste ou à son secrétaire Gallissian, antiquaire.

Avec l'aide de chacun nous ferons la joie de tous en faisant revivre la vieille gaitée sisteronnaise.

Libre pensée sisteronnaise. — Les membres de cette société sont convoqués en assemblée générale à la mairie de Sisteron, le lundi 17 courant à 20 heures 30, ordre du jour : Renouvellement du bureau. Paiement des cotisations. Questions tions diverses.

Les sympathisants sont également convoqués.

P. T. T. — Le 17 février à 14 heures 30, il sera procédé, en séance publique à la direction des postes, à Digne, allées des Fontainiers No 6, à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches, à exécuter en automobile ou en voiture de la gare d'Annot au bureau des Postes d'Annot.

Les personnes qui désireraient prendre part à cette adjudication devront adresser leur demande d'admission à soumissionner à M. le directeur des Postes à Digne avant le 29 janvier, dernier délai.

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité française, ainsi qu'une attestation du service régional des assurances sociales constatant la régularité de leur situation au regard des assurances sociales ; ces pièces leur seront renvoyées.

Il pourra être pris connaissance du cahier des charges à la direction des postes à Digne, ou à la recette d'Annot.

Tous renseignements complémentaires seront, en outre, envoyés par retour du courrier à toute personne qui en fera la demande.

DON. — En souvenir de leur père regretté M. et Mme Arnaud Régis et Mlle Arnaud Denise ont fait don à l'hospice de 50 francs à répartir comme argent de poche aux vieillards hospitalisés.

AVIS. — Les bénéficiaires des allocations : assistance aux femmes en couches, assistance aux familles nombreuses et assistance aux vieillards sont priés de se présenter à la caisse de M. le Percepteur de Sisteron avant le 20 janvier, dernier délai.

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES - PARAMOUNT

RAIMU sous un aspect absolument nouveau ;
RAIMU a fait dans ce film une création de classe ;
RAIMU déchaine le rire.

Un film d'une incomparable gaî té, spirituel et joyeux.

ATTENTION ! ! ! La semaine prochaine :

MICHEL STROGOFF d'après l'œuvre de Jules Verne.

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Lucien Baroux, dans un film au plus grand succès

LE MIOCHE

LE MIOCHE vous plaira, vous amusera, vous sourira, vous charmera.

Quarante jeunes filles sont les ambassadrices du Mioche, qui est un film charmant, prenant, étonnant.

LE MIOCHE n'est ni un drame, ni un vaudeville, c'est un film gai et vrai.

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse souvent des lésions qui produisent à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement, l'asthme, le catarrhe et l'oppression. Prix de la boite 5 fr. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE

de Fonds de Commerce

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU notaire à SISTERON, le vingt deux décembre mil neuf cent trente sept, Monsieur Eugène PUT, débitant de boissons, et Madame LAUGIER Marie Louise Emilie, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON,

Ont vendu à Madame FONTAINE Emilie, sans profession, veuve de Monsieur BORDE Henry Bernard, le fonds de commerce de débit de boissons connu sous le nom de

Café Moderne

qu'ils exploitaient à Sisteron, Rue Saunerie, No 8.

Insertion au «Bulletin Officiel » du 8 janvier 1937, numéro 1325.

Opposition dans les dix jours du présent avis en l'Etude du notaire soussigné, domicile élu.

ESMIEU, notaire.

SOURDS

Quel que soit votre cas, ancien ou récent, une nouvelle victoire de la technique moderne de l'INSTITUT de PROTHESE AURICULAIRE DE PARIS, vous supprimera rapidement et définitivement Surdité, Bourdonnements, Migraines, Vertiges, etc.. etc..

Essai gratuit de 9 h. à 16 h. à :

SISTERON 24 janv. h. des Acacias
VEYNES, Mardi 25 janv. h. de la Gare ;
FORCALQUIER 28 janv. h. des Voyageurs ;
DIGNE, sam. 5 fév. h. Boyer-Mistre

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail**, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, Lundi 24 janvier, de 9 à 2 h. Modern hôtel des Acacias.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

1ère tranche 1938

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

© VILLE DE SISTERON

Banque Nationale
pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureau x en FRANCE

MALADIES de la FEMME

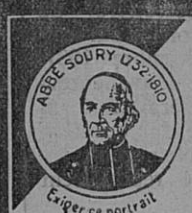

La Femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY. De par sa constitution, la Femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

est composée de plantes inoffensives et toute femme soucieuse de sa santé, doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle prévient ou fait disparaître Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et prévenir les accidents et les infirmités dûs à la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

M.16

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge sa signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Quel cumulard ce monobouton!

Les anciens boutons effectuaient péniblement un, parfois deux réglages. Le monobouton, lui, assume tous les réglages essentiels du poste. Et cela, automatiquement, sans erreur, en quelques secondes.

Le monobouton, poste de commandement du récepteur.

PHILIPS

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

Vous trouverez à l'
IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE
M. Pascal-Lieutier
25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48

ous les Imprimés
ous les Timbres en Caoutchouc
ous les Livres
outes les Fournitures Scolaires

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE
un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
49 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Sisteron - Journal
est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Les Fonctionnaires, Agents des Services Publics, les Corps élus et constitués doivent pour leurs assurances automobiles
— s'assurer à la —

GARANTIE MUTUELLE DES Fonctionnaires et Services Publics

Pour renseignements s'adresser :
Fernand JAUFFRET-VEYAN
4, rue Neuve St-Charles, AVIGNON
téléph. 20-58

— *L'Eté aux Mées et à Riez.* —

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86

Matin
Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir
Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55

Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai avec le car pour Avignon par Cavaillon.

COMMERÇANTS INDUSTRIELS

pour remédier à la crise faites de la publicité dans

SISTERON-JOURNAL

SYPHILIS Guérison assurée par le TRÉPARGYL seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le LYROL, seule méthode interne et vaginale. La boîte : 39f.60. Cure compl. 118 fr. *Toutes Phcies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par UGYL. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon 39f.60. Le traitement complet 118 fr. *Toutes Phcies* ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par UGÉOL, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : 39f.60. Le traitement complet : 118 fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut Labo. LACROIX, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON
Jours de Marchés et Foires
Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE
Une seule adresse :

Ladislas VIDA
tailleur

Rue de Provence — SISTERON
COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
Draperies Française et Anglaise.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

en vente à la Librairie LIEUTIER.

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON